

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-107 à 26-110	27	06	06	33
Pour la délibération n°26-111	26	05	06	31
De la délibération n°26-112 à 26-123	27	06	06	33
De la délibération n°26-123 à n°26-124	25	05	09	30
De la délibération n°126 à 127	27	06	06	33

Secrétaire : Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD **Maire**, Mmes Anne TERLEZ, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mmes Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidha OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Mme Sylvie LANGEARD **Adjoint**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Thierry BEAUCOUSIN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD

ABSENTS : M. Thierry BEAUCOUSIN pour les délibérations n°26-123 et 26 -124 (en raison du retrait de son mandataire)

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : n° 26-124 - Garantie d'emprunt accordée à MonLogement27 pour la construction de logements collectifs situés route de la Vacherie (PLUS)

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le
Par affichage, le

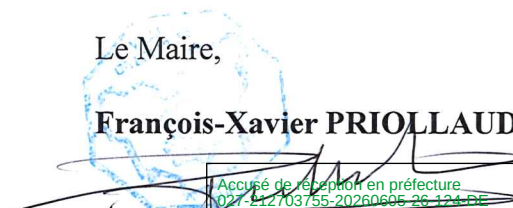
11 JUIN 2026

11 JUIN 2026

Fait à Louviers, le 08 juin 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD


Accusé de réception en préfecture
027-412703755-20260605_26_124-DE
Date de télétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026

N° 26-124

**GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À
MONLOGEMENT27 POUR LA CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS COLLECTIFS SITUÉS ROUTE DE LA
VACHERIE (PLUS)**

RAPPORT

Monsieur le Maire rapporte que, dans le cadre d'une opération de construction de 26 logements collectifs situés route de la Vacherie à Louviers, le bailleur MonLogement27 sollicite la garantie d'emprunt de la Ville de Louviers.

Au sein de cette opération globale, 8 logements sont financés en Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) et Prêt locatif à usage social (PLUS) présentent un prix de revient de 1 267 073 euros, via deux emprunts (PLAI et PLUS) composés chacun de 2 lignes.

L'opération, financée en locatif social, est portée par le bailleur. L'Agglomération Seine-Eure a également été sollicitée pour garantir une partie des emprunts.

MonLogement27 sollicite la Ville de Louviers pour une garantie à hauteur de 30 % du prêt destiné au financement des logements PLUS. Le prêt concerné, souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, s'élève à 789 469 euros, selon les caractéristiques financières et les conditions prévues au contrat de prêt n° 181135, constitué de 2 lignes de prêt.

La garantie sollicitée auprès de la Ville représente ainsi une somme de 236 840,70 euros, augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'accorder la garantie d'emprunt sollicitée par MonLogement27.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2252-1 et L.2252-2,

Vu le Code civil, notamment ses articles 2298 et 2305,

Vu le contrat de prêt n° 181135, souscrit par MonLogement27 auprès de la Caisse des dépôts et consignations, constitué de 2 lignes de prêt, annexé à la présente délibération,

Considérant que MonLogement27 sollicite la garantie de la Ville de Louviers pour le financement de logements PLUS réalisés dans le cadre d'une opération de construction de 26 logements collectifs situés rue de la Vacherie à Louviers, et que cette opération contribue au développement de l'offre de logement social sur le territoire communal,

ACCORDE sa garantie à hauteur de 30 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 789 469 euros souscrit par MonLogement27 auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières, charges et conditions du contrat de prêt n° 181135, constitué de 2 lignes de prêt :

DIT que la garantie de la Ville de Louviers est accordée à hauteur de la somme en principal de 236 840,70 euros, augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt ;

DIT que le contrat de prêt n° 181135 est annexé à la présente délibération et en fait partie intégrante ;

DIT que la garantie de la Ville de Louviers est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité ;

DIT que, sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la Ville de Louviers s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à MonLogement27 pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;

S'ENGAGE, pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité

Toutefois Mme Anne Terlez et M. Daniel Germain intéressés ne prennent pas part au vote



Pour copie conforme
Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD